



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

natation

Question écrite n° 77206

Texte de la question

Mme Jacqueline Fraysse attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur le grand nombre d'accidents par noyade survenant chaque année en France. L'institut de veille sanitaire a ainsi dénombré 284 morts par noyade lors de la dernière saison estivale. Cette situation est notamment due à l'insuffisance de l'enseignement de la natation en France. Seules les piscines publiques ont ainsi l'obligation de dispenser pour les usagers qui le souhaitent des cours de natation sous l'autorité d'un maître-nageur sauveteur (MNS), nommé désormais éducateur sportif des activités de la natation et titulaire du brevet national professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - activités aquatiques (BPJEPS, anciennement BEESAN, brevet d'État d'éducateur sportif du premier degré option activités de la natation). Cette obligation ne s'applique pas pour les hôtels et les campings où il n'est pas possible aujourd'hui d'apprendre à nager. C'est là une des conséquences dommageables de la séparation du brevet d'enseignement (BPJEPS) de celui de sauveteur (BNSSA : brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique), qui encourage de fait les établissements privés disposant d'une piscine (hôtels, camping...) à se contenter d'un surveillant n'ayant pas le droit de dispenser des cours de natation. Elle souhaite donc savoir si des actions vont être entreprises pour développer l'enseignement de la natation, notamment par l'obligation pour les piscines privées accueillant du public de proposer des cours de natation avec des maîtres-nageurs sauveteurs titulaires du BPJEPS.

Données clés

Auteur : [Mme Jacqueline Fraysse](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77206

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4442

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)